



EU2022.CZ

Parlamentní dimenze



POSLANECKÁ
SNĚMOVNA
PARLAMENTU
ČESKÉ REPUBLIKY

LXVIII session plénière de la COSAC - Conférence des organes parlementaires spécialisés dans les affaires européennes des parlements de l'Union européenne

13 - 15 novembre 2022, Prague

Ukraine

L'agression de la Russie contre l'Ukraine a effectivement commencé fin 2013 et début 2014 avec l'annexion de la Crimée et le soutien aux tendances séparatistes dans l'est du pays. Depuis le mois de février de cette année, lorsque l'armée russe a lancé son invasion du territoire ukrainien, on assiste à la phase la plus chaude du conflit à ce jour. C'est la première fois dans l'histoire européenne que le territoire d'un État voisin est envahi depuis la fin de la guerre froide.

Cependant, l'agression ouverte de la Russie au printemps de cette année a eu un effet significatif sur les aspirations de l'Ukraine à l'adhésion à l'UE. Peu après l'invasion, l'Ukraine a déposé une demande d'adhésion à l'UE. Il s'agit du premier pays à demander l'adhésion à l'UE même en cas d'agression militaire ouverte. Le Parlement européen a été le premier à prendre une position active sur cette demande, en appelant les institutions de l'UE à accorder au pays le statut de candidat dans une [résolution](#) du 1er mars. Dans cette situation, les options de l'Union pour contribuer activement au renforcement des relations avec l'Ukraine, dans les domaines de la relance économique, du renforcement du partenariat politique et de la garantie de la sécurité, sont discutées en permanence, en fonction de la dynamique des relations mutuelles et de l'évolution du conflit.

Le partenariat UE-Ukraine est régi par [l'accord d'association](#) (AA), qui prévoit un dialogue politique entre les deux parties depuis 2017, et par la zone de libre-échange approfondie et complète (DCFTA), mise en œuvre provisoirement depuis 2016. L'AA, ainsi que la DCFTA, constituent un cadre pour l'approfondissement des relations politiques et économiques, qui devrait permettre à terme le lancement du programme de réformes du pays et la convergence avec l'environnement juridique de l'Union et l'accès au marché unique européen. Dans son dernier [rapport sur l'état de la mise en œuvre de l'association](#) à ce jour, le SEAE indique que la partie ukrainienne s'est concentrée sur la priorité de l'association et la poursuite de l'intégration à l'Union conformément à l'AA au cours de la dernière période de rapport, de décembre 2020 jusqu'à l'invasion du territoire de l'Ukraine par la Fédération de Russie cette année. Le gouvernement ukrainien lui-même a préparé son propre rapport sur l'état de l'association et a défini des priorités pour la poursuite de sa mise en œuvre. Malgré la persistance de problèmes dans certains domaines de la vie sociale et économique, le rapport du SEAE est positif quant à l'orientation générale du pays et à l'engagement de la représentation politique et de la société civile à approfondir l'intégration à l'Union.¹ Le rapport souligne également que le programme de réforme du gouvernement ukrainien est axé sur les domaines demandés par le peuple ukrainien lui-même.

La [communication de 2022 sur la politique d'élargissement de l'UE](#), publiée en octobre, se concentre sur l'ensemble du processus d'élargissement uniquement sur la base des anciens pays candidats (pays des Balkans

¹ Le rapport indique également qu'en 2021, la politique étrangère de l'Ukraine est alignée à 79 % sur la position de la PESC.

occidentaux et Türkiye). Dans cette communication, la Commission européenne souligne que, outre la prospérité, l'adhésion à l'UE apporte également la sécurité et la paix.

Selon les [sondages d'opinion](#) en Ukraine, 33 % des personnes interrogées lors d'un sondage réalisé en juin estiment que l'adhésion à l'Union devrait être le principal objectif du pays au cours des dix prochaines années ; cette intention est surtout soutenue par la jeune génération de moins de 35 ans (environ 36 %).² L'UE est clairement la forme d'intégration économique préférée pour laquelle les citoyens ukrainiens voteraient, selon ces sondages ; 80 % des personnes interrogées voteraient pour l'adhésion, tandis que 76 % des personnes interrogées dans les régions orientales du pays voteraient également lors d'un référendum.³ Cette tendance a été confirmée par d'autres sondages d'opinion réalisés en août et en octobre. Selon l'enquête d'août [sur l'identité, le patriotisme et les valeurs dans la société](#), un avenir « européen » est l'une des principales priorités ; de même, la jeune génération s'identifie comme européenne. Un sondage réalisé en octobre [sur l'orientation de la politique étrangère du pays](#) a révélé un soutien élevé à l'adhésion à l'Union ; 86 % des citoyens voteraient en faveur de l'adhésion, toutes générations et régions confondues, en cas de référendum. D'autres enquêtes menées auprès des parties prenantes suggèrent également que le soutien apporté par l'UE à l'Ukraine dans le cadre de l'accord d'association s'inscrit dans le moyen et le long terme et a des effets positifs évidents sur l'environnement du pays et ses citoyens.⁴

Comme le montrent les entretiens avec les parties prenantes, le processus d'intégration de l'Ukraine dans l'Union s'accompagne également de défis/préoccupations. Plus le processus se prolongera, plus la désillusion d'une partie de la société ukrainienne augmentera et elle deviendra la cible d'éventuelles campagnes hybrides sur l'inopportunité et les inconvénients d'une telle étape/entrée du pays dans l'Union. Cela représente un défi stratégique tant pour la représentation politique ukrainienne que pour l'UE, qui doit veiller à ce que des règles claires soient fixées pour le processus - des critères de référence que le pays doit respecter et des objectifs que le pays atteindrait automatiquement si les critères de référence étaient respectés. La communication intitulée [« Renforcer le processus d'adhésion – Une perspective européenne crédible pour les Balkans occidentaux »](#), qui fournit une méthodologie-cadre pour l'élargissement de l'Union, devrait également fournir des orientations pour le processus dans le cas de l'Ukraine, en tenant compte de toutes ses critiques.

La guerre entraîne un certain nombre de coûts pour la reconstruction du pays quand elle sera terminée. L'Union s'est trouvée dans une situation où il est nécessaire de mettre en place un plan économique et politique pour reconstruire le pays et exploiter la détermination de la représentation politique ukrainienne et du peuple ukrainien.

Dans sa communication intitulée [« Aide immédiate et aide à la reconstruction de l'Ukraine »](#), la Commission européenne a présenté un plan de redressement stratégique, *RebuildUkraine*, qui sera mis en œuvre sous la responsabilité des autorités ukrainiennes, avec l'accord préalable des institutions de l'UE et des partenaires internationaux qui participeront au redressement du pays. Le plan s'inscrit pleinement dans le cadre de coopération existant au titre de l'accord d'association, en tenant compte de la législation communautaire en vigueur ainsi que de toutes les initiatives et lignes de coopération auxquelles les deux parties se sont engagées (par exemple, la durabilité et l'environnement et la cybercoopération). La feuille de route elle-même ne comporte pas de points de convergence politique supplémentaire avec l'Union.

² C'était un choix d'options. La priorité du rétablissement de l'intégrité territoriale du pays a été classée première, tandis que les mesures contre la corruption sont arrivées en deuxième position. L'adhésion du pays à l'Union européenne a précédé l'adhésion à l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord.

³ Au contraire, le soutien à une union douanière avec la Fédération de Russie, le Belarus et le Kazakhstan diminue globalement au fil du temps.

⁴ RABINOVYCH, M. The Development Dimension of the Eastern Partnership following the 2015 EaP Review : Successes, Challenges and Prospects, Kyiv School of Economics, 2021.

Outre la reprise économique, des appels sont lancés en faveur d'un renforcement de la coopération politique et sécuritaire entre l'Union et l'Ukraine.⁵ Le partenariat politique doit maintenir le soutien considérable de la société ukrainienne à l'orientation du pays, notamment son engagement en faveur des réformes, tout en empêchant les voix en faveur d'une intégration accélérée de se multiplier. Une telle coopération politique aurait également le potentiel d'attirer l'Ukraine dans la prise de décision sur l'avenir de la région. Un partenariat pour l'élargissement permettra de fixer de nouveaux objectifs de coopération entre les deux parties et contribuera à renforcer le partenariat oriental dans son ensemble. La coopération avec l'Ukraine semble être non seulement une question de valeurs, mais aussi une question géopolitique et géostratégique compte tenu de l'évolution de l'ordre du système international. Des représentants de l'Ukraine ont également participé à la toute première [réunion de la Communauté politique européenne](#) qui s'est tenu sous la présidence tchèque le 6 octobre à Prague. La Communauté a le potentiel d'aider les pays ayant des aspirations européennes à s'engager et à mettre en œuvre les réformes nécessaires qui sont au cœur des négociations d'adhésion.

Les États membres se sont fortement impliqués dans le soutien bilatéral à l'Ukraine depuis le début du conflit. Outre l'aide immédiate, il est nécessaire de se tourner vers l'avenir et de commencer à préparer la coopération à la reconstruction du pays à tous les niveaux. Au niveau parlementaire, des initiatives de coopération sont lancées pour renforcer la capacité du Parlement ukrainien (Verkhovna Rada) à relever les défis de la période de pré-adhésion, notamment le rapprochement du droit européen. Toutefois, il est également important de garder à l'esprit la coordination nécessaire de la part des États aidants afin d'assurer la cohérence de cette coopération. La Chambre des députés du Parlement de la République tchèque a conclu un [protocole d'accord](#) avec le Conseil suprême de l'Ukraine en marge du premier sommet parlementaire de la plate-forme de Crimée à Zagreb, fin octobre 2022.

Préparé par l'Institut parlementaire, Bureau de la Chambre des Députés

⁵ LANG, Kai-Olaf, BURAS, Piotr. Partnership for Enlargement: A new way to integrate Ukraine and the EU's eastern neighbourhood. ECFR. 17 juin 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://ecfr.eu/publication/partnership-for-enlargement-a-new-way-to-integrate-ukraine-and-the-eus-eastern-neighbourhood/>.